



Rapport de stage

Juin 2019

Classe de Seconde générale et technologique

Le rapport de stage écrit sera rendu au professeur principal de la classe de Première au cours de la semaine du 16 au 20 septembre 2019 suivant l'emploi du temps.

Il devra être constitué de 10 pages au moins, avec une police 11 ou 12, sera précédé d'un sommaire, sera correctement rédigé, illustré et organisé selon le plan suivant :

INTRODUCTION

- Présentation du stagiaire, de la situation et du contexte de stage

PARTIE 1 : Entreprise

- Nom, adresse, siège de l'entreprise
- Activités de l'entreprise
- Organigramme et/ou organisation du service et de l'entreprise
- Tuteur : présentation et fonction

PARTIE 2 : Le stagiaire dans l'entreprise

- Les démarches pour obtenir le stage (joindre le CV et la lettre de motivation)
- Le parcours chronologique (déroulement du stage)
- La fonction ou les fonctions exercées
- La description détaillée d'une tâche
- Les savoirs et savoir-faire mis en œuvre
- Les compétences/outils/techniques employés
- Des illustrations (croquis, photos...)

CONCLUSION - BILAN : Réflexion personnelle sur l'expérience du stage

- Compétences développées : disciplines scolaires réinvesties, savoir être, intégration dans le monde de l'entreprise, compétences acquises en terme de savoir-faire.
- Expliquer en quoi ce stage a été en adéquation avec le projet professionnel personnel et signaler les éventuelles difficultés rencontrées.

Appréciations du tuteur sur trois critères :

- Assiduité
- Ponctualité
- Implication

Pour les sections STD2A, le rapport devra être étoffé de croquis (environ 10), de quelques photographies et la première page de couverture réalisée par les soins de l'élève.